

« De 1 000 ventes à 7 000 en un an » : l'innovation de ce jeune entrepreneur de 25 ans s'arrache

Une invention primée au concours Lépine est fabriquée dans l'usine Amipi de Cholet (Maine-et-Loire), qui emploie des personnes en situation de handicap cognitif. Pour répondre au succès de ce petit appareil électronique, une nouvelle ligne de production a été inaugurée, vendredi 18 septembre 2026.

Ouest-France

Alexandre Tréhorel

Publié le 20/09/2026 à 18h06



Thaddée Caron, fondateur d'Athana, tient à produire son appareil de cryothérapie en France. | OUEST-FRANCE

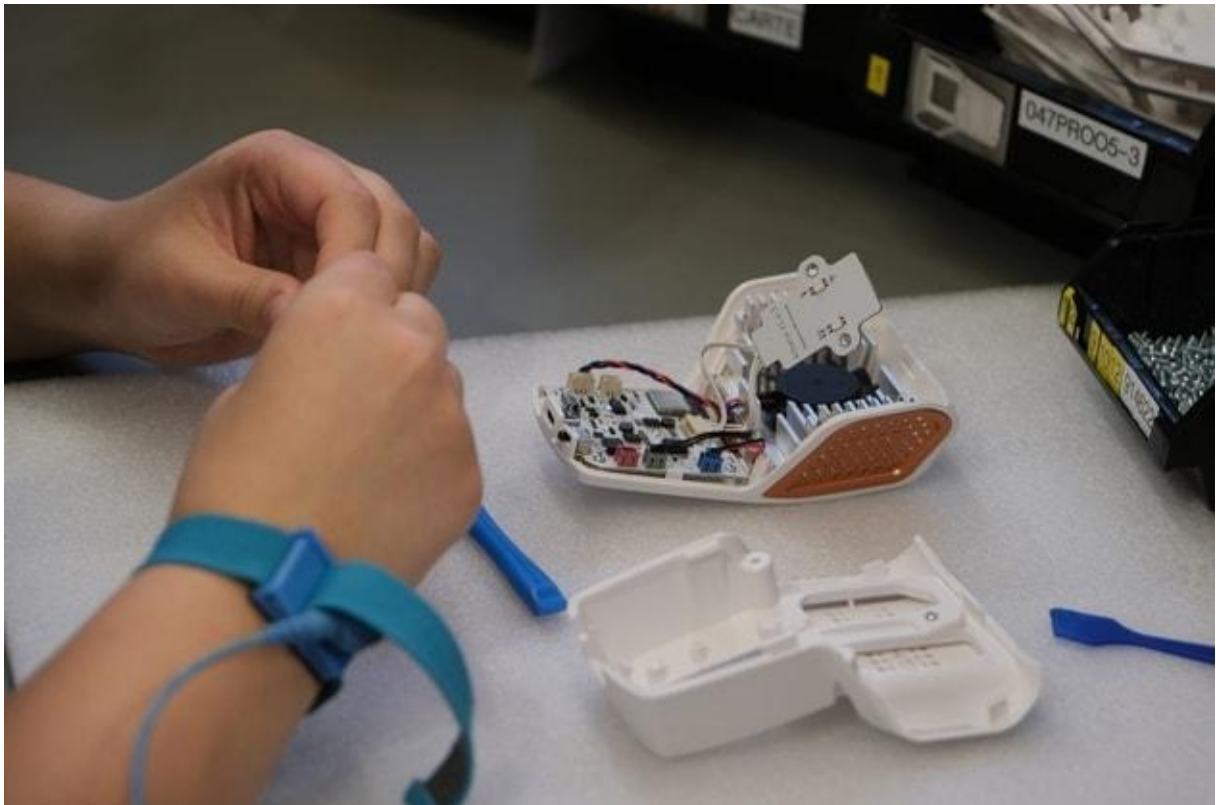
🔍 🔍 🔍 Penchée sur son ouvrage, l'opératrice assemble avec grande minutie un boîtier de la taille d'une main. Nommée Héra, cette innovation, conçue par la start-up Athana, sert à soulager les bouffées de chaleur liées à la ménopause ou à la chimiothérapie. Le produit, récompensé par la médaille d'argent du [concours Lépine 2026](#), connaît un succès grandissant. La start-up et son fondateur, Thaddée Caron, ont inauguré, vendredi 18 septembre une nouvelle ligne de production faisant passer la fabrication de 600 à 1 500 appareils par mois. L'invention est confectionnée dans [l'usine Amipi de Cholet \(Maine-et-Loire\), une entreprise d'insertion par le travail des personnes en situation de handicap cognitif](#).

Ventes multipliées par sept

Nous sommes passés de 1 000 ventes en 2025 à plus de 7 000 depuis le début de cette année, chiffre l'entrepreneur de 25 ans. Héra est vendue en ligne et dans plus d'un millier de pharmacies en France. Thaddée Caron espère écouler 25 000 dispositifs en 2027. Pour son développement, la start-up, créée en 2021, a bénéficié d'une levée de fonds d'1,5 million d'euros et du coup de projecteur donné par l'émission « Qui veut être mon associé ? », diffusée sur M6.



L'usine Amipi de Cholet (Maine-et-Loire) assemble le produit. Près de 1 500 appareils vont sortir de l'usine chaque mois. | OUEST-FRANCE



L'assemblage demande une grande minutie. | OUEST-FRANCE

À l'origine, l'idée de Thaddée Caron répond d'abord à l'envie d'aider sa mère. À la ménopause, elle souffrait beaucoup des bouffées de chaleur, raconte-t-il. Contre ce symptôme, des traitements hormonaux sont souvent proposés, mais les effets secondaires sont nombreux. Loin d'être ingénieur, le titulaire d'un bachelor en marketing commercial tente de trouver une solution. Au début, les gens me prenaient pour un fou, mais en même temps, mon prototype fumait et ne marchait pas, se rappelle l'entrepreneur en souriant.



Le produit Héra, primé au concours Lépine, vise à soulager les bouffées de chaleur liées à la ménopause et à la chimiothérapie. | OUEST-FRANCE

Il savoure désormais le chemin parcouru en s'adjudant une qualité : Fédérer des gens meilleurs que moi. L'inventeur s'est donc entouré de cinq personnes pour aboutir à la version actuelle d'Héra. Une fois allumée, la batterie de l'appareil refroidit une plaque que l'on peut coller sur les zones thermiques du corps (joues, nuque, cou, avant-bras...). L'équipe d'Athana a tenu à le faire fabriquer en France. Une démarche qui a créé trois postes dans [l'usine choletaise](#). C'est un pari pour nous de faire confiance à une start-up, confie Quentin Lambert, directeur chez Amipi en charge de la transformation et de l'essaimage.

Un appareil bientôt remboursé ?

Le processus de fabrication représente un vrai travail de mémorisation pour nos opérateurs en situation de handicap, ajoute-t-il en se réjouissant de poursuivre [la démarche de diversification de l'entreprise](#).

Je suis fière de fabriquer ce produit qui œuvre au bien-être des femmes, réagit Mélissa Devy, opératrice. L'usine et la start-up ont coopéré pour concevoir les étapes de conception de l'appareil vendu 169 €.



Thaddée Caron a participé à l'émission "Qui veut être mon associé ?", diffusée sur M6. Il a obtenu le soutien financier de l'entrepreneuse Alice Lhabouz. | OUEST-FRANCE

Doubler la production est une première étape. Mais, l'ambition ne s'arrête pas là pour Athana qui espère être rentable à partir de l'année prochaine. La start-up, installée à Orly (Val-de-Marne) travaille activement au classement d'Héra comme dispositif médical. C'est un parcours du combattant, glisse Thaddée Caron. Une étude clinique se prépare pour envisager, d'ici deux ans, la reconnaissance du dispositif, synonyme de remboursement par la Sécurité sociale.